

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU 13 Juin 2020

convocation du 09/06/2020

Présidente : Mme Laurence DUVAL, Maire

Présents : Mesdames Laurence DUVAL, Agnès SERGENT, Carine SOROKA, Pauline DUPONT, Maud CADARIO

Messieurs : Michel TRONEL, Francis VALLET-DUCLOS, MULOT Dominique, Christophe LEROUX, Jean GRUMIAUX, Gilles BREANT, Cyrille DESORMEAUX, René GOBEAUT, Vincent SORET

Absente excusée : Séverine PLANTÉ qui donne pouvoir à Madame DUVAL Laurence

Secrétaire de séance : Christophe LEROUX

La réunion a eu lieu à la salle polyvalente- La Séance est ouverte à 20h05

1- Délibération pour validation des commissions communales :

Madame le Maire demande de valider l'ensemble des commissions communales qui ont été composées le 28/05/2020
Le conseil municipal valide à l'unanimité les commissions comme suit :

Madame le Maire est de droit présente dans l'ensemble des commissions communales

Personnel communal : Madame le Maire, employeur

Finances : Responsable : M. Francis VALLET-DUCLOS et l'ensemble du conseil.

Urbanisme : Responsable : Mme Agnès SERGENT
Membres : Cyrille DESORMEAUX et Maud CADARIO

Travaux/voirie communale Responsable : M. TRONEL Michel, adjoint
Membres: Agnès SERGENT, Dominique MULOT, René GOBEAUT, Francis VALLET-DUCLOS, Christophe LEROUX, Jean GRUMIAUX

Bulletins/Informations Responsable : Séverine PLANTÉ
Membres : Pauline DUPONT, Vincent SORET, Dominique MULOT

Révision liste électorale Président : Vincent SORET
Suppléante : Séverine PLANTÉ

Vie scolaire : Responsable Laurence DUVAL et Carine SOROKA, conseillère déléguée
Membres : Maud CADARIO, Dominique MULOT, Michel TRONEL

C.C.A.S. (Sous la Présidence de Mme le Maire)
Membres du conseil municipal : Séverine PLANTÉ, Christophe LEROUX, Jean GRUMIAUX, Dominique MULOT, Cyrille DESORMEAUX
Membres Hors conseil : Andréa HUE, Monique GAUTIER, Isabelle GRISEL, Julie PELLETIER, Sylvie AZZOPARDI

Cimetière Responsable : René GOBEAUT
Membres : Christophe LEROUX, Cyrille DESORMEAUX, Dominique MULOT

Salle polyvalente : Responsable utilisation : Michel TRONEL
Suppléant : Dominique MULOT

Manifestations/Fêtes/Cérémonies : Laurence DUVAL

Membres : Dominique MULOT, Francis VALLET-DUCLOS, Michel TRONEL, Christophe LEROUX

Comité Festif : Commission manifestation et des membres des associations

Comité de Fleurissement : Responsable : Dominique MULOT

Membres : Monique GAUTIER , Jean GRUMIAUX, Jacky HERVE, Didier GAUTIER

Culture / Sports / Loisirs (bibliothèque, Exposition, Parc Informatique, journée patrimoine...)

Responsable : Maud CADARIO

Membres : Carine SOROKA, Séverine PLANTÉ, Pauline DUPONT

Déléguée Croix Rouge : Séverine PLANTÉ

Délégué Défense : Francis VALLET-DUCLOS

Délégué Bois/Forêt : Gilles BREANT

Commission d'Appel d'Offre :

Madame le Maire est présidente de la commission ainsi que les membres suivants :

Titulaire : Francis VALLET-DUCLOS, Suppléant : Dominique MULOT,

Titulaire : Gilles BREANT, Suppléant : Jean GRUMIAUX,

Titulaire : Agnès SERGENT Suppléant : Cyrille DESORMEAUX

2- Délibération Commission Communale d'Impôts Direct:

Madame le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué. Dans les communes de moins de 2000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants. La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal. La nomination des commissaires par le directeur des services fiscaux a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement des conseillers municipaux, soit au maximum avant 18 Juillet 2020.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, pour que cette nomination puisse avoir lieu, de dresser une liste de 24 noms suivants :

Madame LEROUX Béatrice, Monsieur MARIE Jean-Luc, Monsieur DUBOC Gilbert, Monsieur HEBERT Nicolas, Monsieur AUZOUX Vincent, Madame PELLETIER Julie, Monsieur MORICE Jean-Claude, Monsieur HERVÉ Jackie, Monsieur DECLERCQ Christophe, Monsieur LETELLIER Jean-Paul, Madame DUQUENNE Catherine, Monsieur ONFRAY Hubert, Monsieur HARDY Amédée, Monsieur GRISEL Hervé, Monsieur AZZOPARDI Antoine, Monsieur RIBOURG Stéphane, Madame DAJON Virginie, Monsieur GAUTIER Didier, Madame REMOND Stéphanie, Monsieur HAMM Thierry.

Hors commune : Madame PROUT Eliane, Madame DUBOC Martine, Madame DUPRÉ isabelle, Monsieur LETHIELLEUX Alain.

3- Délibération Transports scolaires :

Exposé des motifs :

Le transport scolaire des collégiens et lycéens de Canappeville vers les établissements de Louviers est actuellement géré par la CASE (Communauté d'Agglomération Seine Eure). Dès la rentrée de septembre 2020, la gestion devient la compétence de la Région Normandie.

Auprès de la CASE, le coût d'achat de la carte de transport pour les familles était de 63 €.

La commune aidait les familles à hauteur de 15 € par carte, remboursé sur justificatif d'achat.

La commune versait également à la CASE une participation au coût de la carte d'un montant moyen de 46€.

Le coût aux familles de l'achat de la carte auprès de la Région sera de :

- 110€ pour les familles ayant un Quotient Familial \geq à 500 €
- 55 € pour les familles ayant un Quotient Familial \leq à 500 €

La commune n'aura pas de participation facturée par la Région Normandie.

Après avoir entendu l'exposé des motifs le conseil municipal décide à l'unanimité de prendre en charge une partie du coût d'achat de la carte et de verser cette somme directement auprès de la Région Normandie. Cette aide sera directement déduite au moment de l'achat de la carte par les familles sur le site Internet de la Région dédié.

Le montant de l'aide par carte est le suivant :

Quotient Familial	Prix de la carte	Participation communale	Reste à la charge des familles
Inférieur à 500	55,00 €	30,00 €	25,00 €
Supérieur à 500	110,00 €	60,00 €	50,00 €

La région effectuera un titre exécutoire au nom de la commune avant la fin d'année civile, cette somme sera inscrite au budget de 2020.

4- Préparation du BUDGET 2020 :

Monsieur VALLET-DUCLOS présente au Conseil Municipal le détail de chaque compte des budgets de fonctionnement et d'investissement.

-Les subventions :

La participation allouée aux associations communales concerne :

- Le compte 6574 Subventions de fonctionnement aux associations : il est décidé de ne pas modifier le montant des subventions versées aux associations CBC, FOYER RURAL, GV de CANAPPEVILLE, Activité Ecole et d'augmenter la participation au Club des cèdres et du Kiosque d'ateliers de Quittebeuf.

En investissement, les dépenses prévues concernent :

- 2041512 « SIEGE » programmation du SIEGE pour l'extension du réseau d'électricité à Intremare route du traversin et route du rousset.
- Le compte 2111 « Terrain » frais de bornage du terrain acquis suite à la Déclaration d'Utilité Publique au niveau de la salle polyvalente.
- Le compte 2128 « agencement et aménagement » : Paiement de facture auprès d'Anne CALERO architecte pour le projet de mise en accessibilité de la salle polyvalente.
- Le compte 21312 « école » : remplacement sol souple, maisonnette et toboggan de la cours de maternelle travaux réalisés en 2019 payés en 2020.
- Le compte 21316 « équipement du Cimetière » : aménagement d'un jardin du souvenir.
- Le compte 21568 « Sécurité incendie » : mise en place de nouvelles bouches à incendie au hameau d'Intremare pour de nouvelles constructions et démarrage de la remise en état des bouches défectueuses.
- Le compte 2183 « Matériel de bureau et informatique » : l'acquisition d'un vidéoprojecteur pour la collectivité
- Le compte 2184 « Mobilier » : Remplacement de la vitrine au terrain multisports, achats de tables pliantes
- Le compte 2188 « Autres immobilisations corporelles » concerne les décorations de fin d'année. Il a été prévu de renouveler certaines, les plus anciennes.

Des questions se posent à propos de la reconstruction du chalet au terrain multisports, la commission « travaux » va se réunir le 16 juin afin de travailler sur le projet.

Total prévision des dépenses d'investissement : 36 110 €.

Un emprunt de 50 000 € est totalement soldé cette année, le plus gros emprunt de 200 000 € concernant l'école sera soldé en 2021, il restera un emprunt de 85 000 € contracté en 2018 pour une durée de 12 ans.

Détails des subventions (recettes) :

- ⇒ Ecole (projet d'école numérique) : 2 500.00€ que nous n'avons pas perçues en 2019, car le paiement de la facture faisant l'objet de la subvention a été fait en fin d'année 2019.

L'ensemble des dépenses seront financées par un virement du compte de fonctionnement.

En fonctionnement :

- Les prévisions budgétaires en produits d'entretien et en équipements des salariés ont été revues à la hausse pour la gestion de la crise sanitaire et le respect des protocoles sanitaires.

⇒ Total général des dépenses provisoires : 443 347.74€.

Recettes de fonctionnement : le résultat reporté est de 180 297.43€.

- Il n'a été constaté aucune baisse de dotation cette année.

⇒ Total général des recettes : 380 631.15 €, avec le report de 560 928.58 €.

5- **Délibération vote des taux d'impositions 2020 :**

Madame le Maire informe le conseil que les taux d'imposition de 2020 doivent être votés. Elle précise que n'est plus à voter le taux de la taxe d'habitation mais que le montant est compensé par une dotation de l'Etat. Après discussion il a été décidé de ne pas augmenter les taux d'impositions, en raison notamment de la crise sanitaire liée au COVID19 qui a engendré une perte de salaire pour une partie de nos administrés.

Après avoir entendu cet exposé le conseil municipal vote les taux suivants :

Rappel des taux de 2019 :

Taxe d'Habitation : 14.67 %

Taxe Foncière (bâti) : 13.75 %

Taxe Foncière (non bâti) : 39.87 %

CFE (Taxe Professionnelle) : 17.47 %

Les taux votés à l'unanimité pour 2020 sont :

Taxe Foncière (bâti) : 13.75 %

Taxe Foncière (non bâti) : 39.87 %

CFE (Taxe Professionnelle) : 17.47 %

6- **Questions diverses :**

Monsieur MULOT indique d'un véhicule stationné en permanence sur le parking de l'école à une fuite d'huile qui tache et pollue le sol.

Entretien de la commune : Pendant la période des congés de l'employé municipal, madame le Maire sollicite l'ensemble des conseillers pour effectuer l'arrosage afin de maintenir le fleurissement de la commune : planning établi comme suit :

	Jours	Disponible 1	Disponible 2
Semaine 31	mardi 28/07 vers 17h30/18h	Françis VALLET-DUCLOS	Michel TRONEL
	vendredi 31/07 fin journée	Christophe LEROUX	Maud CADARIO
	ou samedi 01/08 matin		

Semaine 32	mardi 4/08 vers 17h30/18h	Dominique MULOT	Jean GRUMIAUX
	vendredi 7/08 fin journée	René GOBEAUT	Dominique MULOT
	ou samedi 8/08 matin		

Semaine 33	mardi 11/08 vers 17h30/18h	Vincent SORET	Françis VALLET-DUCLOS
	vendredi 14/08 fin journée	Laurence DUVAL	Michel TRONEL

La séance est levée à 12h45.